# EDITO DU MAIRE

Vous avez entre les mains le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) de la ville de Brec'h. Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque maieur, elle doit en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un document d'information.

Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise : il indique notamment les mesures de prévention. de protection et de sauvegarde qui devront s'appliquer en cas de danger ainsi que les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation

L'objectif principal de la démarche d'information préventive est de responsabiliser tous les administrés, permanents ou temporaires, au regard des risques majeurs existants sur le territoire communal, afin qu'ils s'approprient les gestes élémentaires à avoir en cas d'accident ou de catastrophe. Il s'agit également de faire prendre conscience aux particuliers de leur capacité à réduire leur propre vulnérabilité face à ces risques.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier : le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus), l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, le recensement des moyens disponibles et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

L'organisation mise en place dans le cadre du PCS permet de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant fortement la population (personnes décédées ou blessées, maisons détruites...), perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie, intempérie, canicule, épidémie...), accidents de la circulation, incendie....

Le but est de bien réagir pour bien développer les organisations communales de gestion d'un événement de sécurité civile.

Pour être pleinement efficace, la mise en place de cette organisation doit être accompagnée de politiques fortes de communication et de prévention. Ce n'est que grâce à l'acquisition des réflexes adaptés, et à des mesures de diminution des vulnérabilités identifiées que l'on pourra réduire le nombre de victimes et de sinistrés en cas d'événements et œuvrer pour une prise en compte individuelle du risque par nos concitoyens pour que nous soyons tous acteurs de notre sécurité.

> Fabrice ROBELET. maire de Brec'h

# Comment constituer mon kit d'évacuation?

#### S'informer et s'équiper

Radio à piles et piles de rechange • Lampe torche • Bougies, briquet ou allumettes • Chargeur de batterie Téléphone portable/appareil photo • Carte bleue • Quelques liquidités • Stylo • Sifflet • Couteau multifonctions • Ouvre-boites • Outils (clé, pinces, gants de travail. gros scotch, etc.)



# Boire et manger

• Eau potable (1 à 2 L /pers.) • Aliments non périssables à haut énergétique (boîtes de conserve, biscuits secs, barres de céréales, etc.) • N'oubliez pas les animaux domestiques : pensez aux croquettes!





## Papiers d'identité

• Carte d'identité • Permis de conduire • Passeport • Carte Vitale • Livret de famille • Copie de votre contrat d'assurance • Clés de maison et de voiture.



• Produits de toilette de base (brosse à dents, dentifrice) • Papier WC, lingettes, solution hydroalcoolique • Trousse de premiers secours (désinfectant, pansements, etc.), médicaments ordonnances médicales.

### **Contacts utiles**

Urgences: 112 Pompiers: 18

Vêtements chauds

et étanches, en

fonction de la saison

Couvertures

Gendarmerie: 17 SAMU: 15

SAMU social: 115

Malvoyants et malentendants : 114

- GRDF (urgence sécurité gaz) : 0 800 47 33 33
- ENEDIS (urgence électricité) : 0 811 01 02 12
- SAUR (urgence eau): 02 56 56 20 09
- Centre antipoison : 02 99 59 22 22
- Météo France : www.meteofrance.com
- France Bleu Armorique : 101.3 FM



## Mairie de Brec'h

9 rue Georges Cadoudal, 56400 Brec'h 02 97 57 79 90 // accueil@brech.fr // www.brech.fr

# Préfecture du Morbihan

Place du Général de Gaulle, 56019 cédex Vannes 02 97 54 84 00



# DICRIM



# **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**

























# Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Il existe deux familles de risques maieurs :

- Les risques technologiques qui sont liés à l'action humaine et plus précisément à la manipulation, au transport ou au stockage de substances dangereuses pour la santé et l'environnement (transport de matières dangereuses, accidents nucléaires...).
- Les risques naturels qui recouvrent l'ensemble des menaces que certains phénomènes et aléas naturels font peser sur des populations, des ouvrages et des équipements (inondations, séismes, tempêtes...).

# Comment suis-je alerté(e)?

L'alerte permet d'avertir la population d'un danger imminent, ou lorsqu'un danger est survenu. En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'État et du maire.

Selon la nature de l'événement, le signal peut être relayé de différentes façons :

- diffusion d'un message par un véhicule municipal via un ensemble portatif d'alerte.
- sur les panneaux d'information,
- sur le site internet de la commune,
- sur l'application mobile Mon Village,
- à la radio / TV / dans la presse régionale et locale.
- par une visite à domicile.

# Que dois-ie faire en cas d'alerte?

- · Informez-vous en écoutant la radio France Bleu Armorique: 101.3 FM et respectez les consignes données par les autorités.
- Évacuez ou confinez-vous selon la nature du sinistre.
- · Si vous êtes en voiture. garez-vous, coupez le moteur et abritez-vous dans le local le plus proche. N'encombrez pas les voies d'accès ou de
- Ne téléphonez qu'en cas de danger vital. Libérez les lignes pour les secours.
- Laissez vos enfants à l'école. en cas de risque imminent. Ils sont en sécurité et pris en charge.
- Évitez toute production de flamme ou étincelle.
- Préparez votre kit d'évacuation.

### Épisode météorologique

Les cartes de vigilance sont diffusées sur le site www.meteofrance.com et relayées par les radios, les télés, la presse écrite...

Ce risque concerne toute la commune et peut prendre plusieurs formes : tempête, canicule, neige... Météofrance diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24h à venir. Le département du Morbihan v est signalé en niveau vert, jaune, orange ou rouge.

> Dès le niveau jaune, suivez les conseils de comportement.



# Tempête. vents violents

On parle de tempête lorsque les vents dépassent 89 km/h (soit 48 nœuds, degré 10 de l'échelle de Beaufort). Phénomène ciblé, elle se manifeste par des vents violents, des pluies potentiellement importantes, qui ont localement des effets dévastateurs en raison de la violence des vents. Elles peuvent entraîner des inondations plus ou moins rapides, des glissements de terrains et coulées de boues.

#### Les bons réflexes

• Rentrez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés par le vent.

- Restez chez vous ou gagnez un abri en dur.
- Prévoyez les moyens pour faire face à une coupure électrique de longue durée.
- Débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision.
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets.
- Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de partir.

- Vérifiez les branches et les arbres qui menacent de tomber.
- Ne touchez pas aux fils électriques et éléphoniques qui tombent à terre.





# Grand froid. neige et verglas

L'épisode, caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger important pour la santé de tous. Les périodes de grand froid peuvent être également à l'origine d'autres phénomènes météorologiques dangereux (neige, verglas) et affecter la vie quotidienne en interrompant la circulation (routière, ferroviaire...).

#### Les bons réflexes

- Restez chez vous, surtout le soir (température la
- sur les conditions de circulation et signalez votre épart et votre destination à des proches.
- Couvrez les parties du corps sensibles au froid

- Protégez vos canalisations contre le gel.
- Prévoyez les moyens pour faire face à une coupure électrique de longue durée.



## Canicule

On parle de canicule lorsque persistent de fortes chaleurs sur plusieurs jours et lorsque les températures nocturnes restent élevées. Le plan canicule comporte quatre niveaux en fonction de l'intensité de l'épisode.

#### Les bons réflexes

- Les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, peuvent s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables auprès du Centre Communal d'Action Sociale
- Passez au moins 3 h/jour dans un endroit frais.
- Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- Buvez fréquemment et abondamment même
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (12h-





# Inondation Rupture de barrage

L'inondation se manifeste de différentes manières par des crues lentes générant des inondations de plaine (le cours d'eau quitte son lit mineur pour occuper le lit maieur) :

- par du ruissellement : l'eau ne peut pas s'infiltrer en raison de l'imperméabilisation des sols ou de la saturation du réseau des eaux pluviales.

#### Les bons réflexes

- Informez-vous de l'évolution de la météo et de la montée des eaux. Écoutez la radio pour connaître les consignes des autorités.
- N'entreprenez pas d'évacuation, sauf si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue.
- Si la montée des eaux est brutale, réfugiez vous sur un point haut (étage, refuge en hauteur...).
- Rétablissez le courant électrique seulement si le loaement est sec.
- Obturez les entrées possibles d'eau (portes, fenêtres...).



# Feu d'espaces naturels Incendie important

La sécheresse de la végétation et de l'atmosphère, accompagnée d'une faible teneur en eau des sols sont favorables aux incendies.

## Les bons réflexes

- Avant l'événement :

   Débroussaillez autour de votre habitation.
- Si vous êtes témoin d'un départ :
- Informez les pompiers au plus vite (18 ou 112).
- Respirez à travers un linge humide.
- · Sans vous exposer, attaquez si possible le départ de feu.

 Éloignez-vous du feu et de ses fumées le plus rapidement possible.

- Fermez les volets, portes et fenêtres.
- Occultez les aérations avec des linges humides.
- Fermez le gaz et coupez l'électricté.





# Retrait et gonflement des argiles

Les terrains argileux peuvent voir leur volume varier suite à une modification de leur teneur en eau, en lien avec les conditions météorologiques. Ils se «rétractent» en période de sécheresse (retrait) et gonflent au retour des pluies (gonflement). Il n'y a pas de danger pour l'homme mais des dégâts peuvent être constatés sur les constructions localisées sur ces terrains.

- d'un terrain constructible ou au moment de
- onstruction d'une habitation.
  Évacuez les bâtiments endommagés
- Déclarez le sinistre à l'assurance dans les plu



## Séisme

Un séisme, ou tremblement de terre, provient de la fracturation des roches en profondeur. Il se traduit en surface par des vibrations importantes du sol qui sont ensuite transmises aux fondations des bâtiments.

Les chutes d'obiets ou des effondrements de structures peuvent occasionner des blessures sur les personnes. Le risque de séisme peut entraîner des dégâts en fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

Le territoire national est divisé en cinq zones de sismicité, de très faible (1) à forte (5). La Bretagne est classée en zone d'aléa niveau 2.

## Les bons réflexes

- Seulement si vous êtes au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie, sortez du bâtiment et élo gnez-vous. Sinon, ne sortez pas.
- Abritez-vous près d'un mur, une structure po teuse ou sous un meuble solide.
- Éloignez-vous des fenêtres.
- Coupez le gaz.

- Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures...).
- Arrêtez-vous loin de tout ce qui peut s'effondrer (ponts, bâtiments, arbres...).
- Coupez le moteur, ne descendez pas et attendez la fin de la secousse.

Vue de Brec'h, l'incendie à



# Transport de matières dangereuses

Brec'h est concernée par le transport de matières dangereuses par route, voie ferrée et canalisation (gazoducs), ce qui génère un risque pour la santé lié à la dangerosité des produits (inflammables, toxiques, explosifs ou radioactifs). Il peut également survenir une pollution du sol et des milieux aquatiques.

#### Les bons réflexes

Si vous êtes témoin de l'accident :

 Donnez l'alerte à la gendarmerie, à la police, en précisant le lieu exact, le moyen de transport et la nature du sinistre.

En cas de fuite de produit :

- Quittez la zone de l'accident pour éviter un possible nuage toxique.
- Rejoignez le bâtiment le plus proche et mettez-
- Confinez-vous. Fermez portes et fenêtres et bouchez les entrées d'air.
- Ne touchez pas ou n'entrez pas en contact avec le produit.
- Ne fumez pas.



## Risque sanitaire

On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Parmi ces risques, on recense notamment les risques infectieux pouvant entrainer une contamination de la population (Ébola, pandémie grippale...). Une pandémie désigne l'augmentation rapide de l'incidence d'une maladie contagieuse à un moment donné, sur une large zone géographique (part importante de la population touchée).

#### Les bons réflexes

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro-alcoolique.
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir à usage unique. Jetez-le dans une poubelle et lavez-vous les mains.
- En cas de symptôme(s), appelez votre médecin
- Respectez les consignes des autorités et des professionnels de santé.
- Limitez au maximum les visites et contacts avec vos proches, saluez sans serrer la main et arrêtez les embrassades.
- Portez un masque et aérez votre domicile régulièrement.



# Découverte d'enains de auerre

La découverte d'engins de guerre, tels que les grenades, obus, bombes, détonateurs, mines ou munitions, peut représenter un danger mortel pour la ou les personnes présentes sur place lorsqu'il v a manipulation ou transport de ces munitions. Toute découverte est à signaler au 17 (centre de traitement des appels de la police ou gendarmerie).

#### Les bons réflexes

- N'y touchez pas, ne le déplacez pas.
- Suivez les consignes des autorités pour l'évacuation ou la mise à l'abri.



# Rupture de lignes électriques aériennes **Haute Tension**

Brec'h est traversée par plusieurs lignes électriques aériennes Haute Tension. Un évènement météorologique, l'utilisation d'un engin de grande hauteur, l'élagage d'arbres... pourraient entraîner une rupture de câble présentant alors un risque élevé en cas de chute au sol.

#### Les bons réflexes



# Coupure générale Pénurie d'eau potable

La rupture de l'alimentation en eau potable peut être liée à une pollution des eaux (accidentelle, chronique, négligence, malveillance), à une défaillance sur les installations (rupture canalisation, défaut d'entretien, erreur humaine) ou à un épisode de sécheresse important.

# Les bons réflexes

- Prévenez les services de secours et la mairie
- Donnez si possible des indications sur la nature e 'origine de la pollution.
- Ne prélevez pas d'eau pour des usages
- Informez-vous sur les lieux et les modalités de distribution d'eau potable. Pour retirer le bouteilles, présentez une pièce d'identité.
- Respectez les consignes.

